

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au CM : 10

En exercice : 10

Présents : 7

Votants : 7

**Procès-verbal
du conseil municipal
de la commune de PERS-en-Gâtinais**

Séance du mardi 11 novembre 2025

Date de convocation : 05/11/2025

Date d'affichage : 05/11/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze novembre à huit heures quarante-cinq, le conseil municipal légalement convoqué le six novembre 2025, en séance ordinaire, s'est réuni dans la salle du conseil de la commune, sous la présidence de monsieur Jean-Luc CHEVALIER, Maire.

Etaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

- M BOUSSIN Serge – Mme POITOU Rolande – Mme LAPEYRE Claire — M. TOUZE Laurent - M GAUVIN Alexandre
- M. LÉTHUMIER Mickaël

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Absentes excusées : Mme MARIE Audrey
Mme HAMON Nadège

Absente : Mme BOURGEOIS Karine

Ouverture de la séance à 08h56, le quorum étant atteint.

Ordre du jour :

1. - Nomination du secrétaire de séance.

M GAUVIN Alexandre est nommé secrétaire de séance.

2. - Approbation du Procès-Verbal du 08 octobre 2025.

Pas d'observations.

3. – Demande de participation aux frais de l'école Jeanne d'Arc de Ferrières-en-Gâtinais.

M le Maire présente le courrier du directeur de cet établissement scolaire réclamant des frais pour les enfants scolarisés dans cet établissement privé.

La majorité du conseil ne valide pas cette prise en charge.

Votes : 0 Pour 1 Abstention 6 Contre

4. - Délibération pour les travaux de la DETR 2026.

Pour information, le maire et la secrétaire ont suivi un webinaire « DETR » le jeudi 6 novembre.

Compte-tenu des élections municipales, les dossiers doivent être déposés au plus tard le 1^{er} décembre.

La commission départementale a comme objectif de valider les projets pour la mi-mars.

M le Maire propose un seul projet de priorité 2 faisant partie des opérations retenues en 2026.

Dans la continuité des années précédentes, il s'agira de réaliser une nouvelle réserve incendie.

Les taux de subvention prévus sont entre 20 % et 50 %.

Pour 2026, et dans la continuité des années précédentes, M le Maire propose la réalisation d'une nouvelle réserve incendie, une citerne de 30 m³ au 10, route de l'ancienne tuilerie, lieu-dit « la Vallée Audouin ».

M Chevalier a rencontré le propriétaire le trois novembre et a obtenu son accord pour établir une convention qui actera l'installation de la citerne sur la parcelle D 632.

M Chevalier présente les devis des entreprises et précise que cette citerne fera l'objet d'une seule aide, celle de la D.E.T.R.

Objet	Société	Montant HT	Montant TTC
Achat d'une citerne de 30 m3	CITERNEO	1656,96 €	1988,36 €
Terrassement Citerne et aire pompiers	BALANçA	2952,00 €	3542,40 €
	TOTAL	4608, 96 €	5530, 76 €

Pour le dossier, il sera sollicité une subvention de 50 % du montant Hors Taxes de ce projet au titre de la D.E.T.R. 2026.

Le seul point ayant posé question est que pour bénéficier d'un tarif plus bas, l'artisan fera livrer un camion de 31 tonnes, ce qui semble excessif pour un terrassement inférieur.

Il est proposé que l'excédent de calcaire soit conservé pour d'autres usages comme pour les voiries. M Léthumier ajoute que cela pourrait aussi servir pour le terrain de pétanque.

Votes : 7 Pour 0 Abstention 0 Contre

5. – Délibération pour le transfert en pleine propriété de parcelles situées à Courtenay sur la ZA du Luteau 2.

M le Maire explique que la société LIBERFY doit s'installer début janvier 2026 à Courtenay.

En 2017, lors de la création de la 3CBO, il a été adopté le transfert de compétence de marché avec les entreprises. Pour la parcelle concernée, la mairie de Courtenay ne peut plus faire de vente, il faut donc que la 3CBO l'achète à la commune puis qu'elle soit revendue à la société.

La délibération proposée consiste à valider cette opération.

M le Maire demande l'avis du conseil municipal pour valider cette opération.

Votes : 6 Pour 0 Abstention 1 Contre

5. – Virement de crédit pour frais d'honoraires.

M le Maire revient sur la décision du conseil municipal du 11 juin 2025 de faire procéder à un bornage de la parcelle A 200.

Pour rappel, cette parcelle était un « bien vacant » depuis 2011. Les actions effectuées depuis la mise en place du nouveau conseil municipal ont permis de l'acquérir le 9 mars 2022.

Mme Poitou explique avoir fait le nécessaire pour un bornage partiel avec la parcelle A 784 de la propriété riveraine. Elle présente 1 seul devis pour ces frais de bornage.

Nous sommes en attente de celui de M Frot. M Touze dit que l'on pourrait demander un 3° devis.

Géomètre	Montant TTC
GeomExpert Montargis	1511,09 €

M Chevalier rappelle qu'il avait été convenu d'avoir 2 devis et que ce n'est pas le cas.

Il s'interroge sur la nécessité de faire ce bornage partiel et demande quelles suites à donner par rapport aux riverains qui, à ce jour, n'ont pas été informés officiellement de cette action. Il rappelle les tractations des riverains pour acquérir cette parcelle depuis 3 ans afin d'en faire un espace clos pour les chiens de la pension. Mme Poitou dit que c'est un bien de la commune et que, compte-tenu du travail pour le récupérer, il faut le garder. M Boussin dit qu'il est favorable à une vente que d'une partie pour rétablir la bonne limite cadastrale. Il est décidé que dans l'attente du second devis le bornage est ajourné. Il est envisagé de rencontrer les riverains en comité restreint pour évoquer de ce sujet.

6. - Points festivités et de Noël 2025.

- **Vendredi 21 novembre**, soirée Beaujolais nouveau. M Chevalier gère ce moment festif.

- **Vendredi 28 novembre**, dernières séances du Cinéma dans mon village pour l'année 2025.

• **18h00** : Hopper et le secret de la marmotte.

• **20h30** : C'était mieux demain.

Il a été demandé que le VOX reprenne la présentation de bandes annonces.

- **Samedi 20 décembre**, spectacle de cirque pour les enfants.

Document remis aux familles depuis 2 semaines, **date limite 12 décembre**. Aucun retour à ce jour.

- **Repas et colis.**

- Document remis aux ayants droits depuis 2 semaines, **date limite 12 novembre.**

11 réponses pour le repas. 11 réponses pour le colis – 4 réponses pour rien.

A ce jour, pas de date encore fixée pour le repas.

Restaurants déjà contactés :

- Relais de Courtemaux. Avant Noël uniquement.

- Cheval Blanc de Ferrières-en-Gâtinais. Fermé entre les fêtes.

Demandes effectuées pour les restaurants de Chantecoq et Universelle, attente des devis.

M Chevalier évoque le courrier reçu le 30 octobre de la part d'un couple d'administrés.

Ce courrier et la réponse du maire et des adjoints a été adressé aux membres du conseil le même jour.

La demande était de ne pas bénéficier de repas ni de colis mais que la commune fasse un don de la

somme équivalente à un organisme hospitalier dans le cas présent.

M le Maire demande avis au conseil. Cette volonté est louable mais il est rappelé que bénéficier du colis ou du repas est une mesure sociale pour améliorer les fêtes de fin d'année des ayants droits.

Le conseil ne souhaite pas s'engager dans cette voie, qui doit demeurer une démarche personnelle.

Un courrier sera envoyé dans ce sens en maintenant notre proposition du colis.

7. - Questions diverses.

Diffusion des informations.

Mme Poitou propose de diffuser les informations aux habitants par messagerie électronique car elle trouve peu pratique de mettre des papiers dans les boîtes aux lettres.

M Chevalier n'est pas opposé à faire un groupe d'envoi « Habitants ».

Il faudra cependant s'assurer d'avoir toutes les adresses, que les gens acceptent de recevoir nos informations, sachant qu'il y a parfois des messages qui partent dans les spams.

La tenue à jour des adresses sera nécessaire si des personnes venaient à changer d'adresse électronique.

Comme pour Panneau Pocket, nous n'avons pas de fiabilité à 100% avec ce système.

L'avantage du « **Pers infos** » comme le dernier qui vient d'être distribué est d'avoir un document physique et affichable à portée de vue.

L'envoi informatique nécessite pour les gens de consulter régulièrement leur boîte mail ou d'imprimer le document, mais tout le monde n'a pas d'imprimante.

D'autre part, le Pers infos est mis en ligne sur Panneau Pocket et sur le site internet de la commune.

En alternative à l'envoi sur les boîtes mails, une groupe WhatsApp pourrait être créé.

En conclusion, avoir plus de monde pour distribuer ces tracts semble être la meilleure solution.

M Chevalier donne la parole à M Boussin pour faire un point sur les travaux

- Lundi 20 octobre, pose de la citerne, chemin du Petit Colombier.
- Soucis avec la société « Couvreur du Gâtinais ». Après plusieurs relances, il devrait contacter la société SOTRAMAT pour la commande des tuiles. Pas d'assurance d'une date de début de ces travaux.
- Les travaux de reprofilage de voirie ne seront faits qu'au printemps 2026, compte-tenu de la météo.
- A priori les travaux d'adduction d'eau seront commencés avant la fin de l'année.
- L'abri bus a été traité avec un saturateur, de cales isolantes ont été posées le 6 novembre. Il restera à faire le sol et à fixer le grillage de la clôture.
- Les silhouettes décoratives de Noël de l'église sont en cours de finition avec achat de guirlandes LED. Elles seront posées le jeudi 20 novembre pour être en place avant la messe du samedi 6 décembre
- Il a été demandé la pose des décos de Noël de rues pour le matin du jeudi 04 décembre.

Réunion à prévoir :

- Commission communale pour la révision de la liste électorale avant mi-décembre.

Clôture de la séance à 10h23

Le secrétaire de séance

Alexandre GAUVIN



Le Maire




Jean-Luc CHEVALIER

Agenda du Maire (non abordé faute de temps lors du conseil)

Depuis le dernier conseil du 8 octobre

- Jeudi 30 octobre, conférence urbanisme à la 3CBO, Château-Renard.
Le futur PLUiH devrait être voté à la 3CBO au printemps 2026 et qu'en fonction des recours éventuels il pourrait être opérationnel en septembre 2026.
- Lundi 3 novembre, réunion au syndicat de l'eau à la Selle sur le bied.
- Mardi 05 novembre, commission environnement à la 3CBO, Château-Renard.
Le projet d'éco-pôle se fera mais en régie par la 3CBO.
Il est prévu de le voter au conseil communautaire du 13 novembre.

Après le conseil du 11 novembre

- Jeudi 13 novembre, conseil communautaire à Louzouer.
- Lundi 17 novembre, commission sport, culture, communication à la 3CBO, Château-Renard.
- Mercredi 19 novembre, salon des maires à Paris.
- Jeudi 20 novembre, formation « IA niveau 1 » des maires à la 3CBO, Château-Renard.
- Lundi 24 novembre, séminaire économie circulaire à Chuelles.
- Mardi 25 novembre, réunion de captage eau potable au PETR à Montargis.
- Mercredi 26 novembre, réunion EPAGE de la Cléry à la Selle sur le Bied.
- Mercredi 03 décembre, réunion EPAGE du BETZ à la Selle sur le Bied.
- Vendredi 05 décembre, cérémonie de sainte Barbe des pompiers de Ferrières-en-Gâtinais.
- Samedi 06 décembre, réunion avec le président du conseil départemental à Orléans.
- Mardi 09 décembre, 9h00 à 12h30, réunion « Archives » à Lorris, Maire et secrétaire.
- Mardi 09 décembre, 15h30, réunion du PETR à Montargis, Maire.
- Samedi 13 décembre à 18h30, cérémonie de sainte Barbe des pompiers du Bignon à Pers-en-Gâtinais.
- Mardi 18 décembre, formation « IA niveau 2 » des maires à la 3CBO, Château-Renard.
- Jeudi 18 décembre, conseil communautaire à Château-Renard.
- Samedi 20 décembre à 14h00, spectacle de cirque pour les enfants du village.